



Présent(e)s : Mme Bréban, Mme Crozier, Mme Etchart, Mme Gallen, M. Genel, M. Grass, M. Loeb, M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Pons, Mme Vallantin et Mme Rousseau.

Excusé(e)s : M. Bérard, Mme Prazan et Mme Vouhé.

Intervention de Corine Faugeron, élue référente du Conseil de quartier

Sur la demande d'Alain Genel, Corine Faugeron explique que des travaux sont actuellement en cours dans le verger de la Mairie du 4^e car les arbres ont déchaussé les pavés enherbés. Ils devraient durer deux semaines.

Elle précise que les services de la ville travaillent à l'installation des bancs de la place Edmond Michelet et invite les membres du Conseil de quartier à proposer des emplacements. Les membres du Conseil de quartier rappellent qu'ils ont déjà travaillé sur l'implantation des bancs. Ils souhaitent recevoir un plan de l'état actuel de la place, qui tient compte des derniers aménagements, pour faire des propositions.

Alain Genel signale la replantation de six arbres sur la place.

Corine Faugeron confirme la future installation d'une fontaine à eau pétillante en fond de place. Elle ajoute que la Mairie du 4^e reste dans l'attente d'un retour des services sur la proposition des membres du Conseil de quartier d'utiliser une partie du local en fond de place pour stocker des pièces d'échec.

Corine Faugeron annonce que la Direction de l'Urbanisme a vérifié et confirmé la conformité des aménagements réalisés en 2017 par le Who's bar. Elle explique que la Directrice de cabinet du Maire du 4^e s'est rapprochée du médiateur de la ville, qui serait d'accord pour travailler sur ce dossier. La Mairie du 4^{ème} souhaite aider les habitants à sortir par le haut de cette situation, en rétablissant un dialogue entre les habitants et le propriétaire du bar à travers le médiateur. Corine Faugeron ajoute que la Mairie du 4^e reste dans l'attente du rapport sur les mesures de bruit relevées. Elle invite l'association de riverains à prendre contact avec la Préfecture de Police pour être informée de ce rapport. Corine Faugeron rappelle également que le Maire actuel a réussi à obtenir la fin de l'autorisation de nuit de l'établissement.

Alain Genel précise que l'objectif est que les habitants ne soient plus obligés d'appeler la police parce que le niveau sonore est excessif et que le propriétaire s'assure que les gens qui sortent de l'établissement ne sont pas source de nuisances. Il précise que Christophe Girard avait envisagé que le Conseil de quartier soit le médiateur entre les deux parties.

Corine Faugeron annonce les futurs travaux du Centre Pompidou. Ils consistent principalement en deux grandes opérations :

- Le projet chenille : remplacement de tous les escalators, remplacement des vitrages, désamiantage, installation de portes battantes en pied de chenille
- Le projet canopy (entrée du musée côté piazza : dédoublement des accès extérieurs, installation de 6 portes tournantes qui intègrera l'accès à la BPI (l'entrée ne se fera plus par la Rue Beaubourg)

Ces deux opérations s'étaleront de septembre 2018 à septembre 2019. Ces travaux auront pour conséquence la fermeture totale de la piazza qui sera utilisée comme zone dédiée aux installations de chantier (base vie, zone de stockage, grues mobiles...). Les publics du centre Pompidou seront orientés vers une entrée réaménagée rue Beaubourg. Le trottoir longeant le centre sera donc principalement utilisé par les usagers du musée et de la BPI, les passants seront quant à eux incités à utiliser le trottoir d'en face (côté numéros pairs de la rue).

Corine Faugeron annonce qu'un certain nombre de délibérations sur la biodiversité et la nature en ville vont être présentées lors du prochain Conseil d'arrondissement.

Elle rappelle que l'Hôtel de Ville a invité les Mairies d'arrondissement à proposer une rue végétale par arrondissement et que le choix transmis par la Mairie du 4^e est la partie sud de la rue Saint-Martin. La Mairie du 4^e reste dans l'attente d'un retour du cabinet de Pénélope Komitès.

Sophie Pons évoque l'existence d'une véritable placette au 20 rue des Lombards et demande si la superficie de cet espace est suffisante pour obtenir la détermination de placette. Son idée est de donner le nom d'une féministe à cet espace.

Règles de circulation et de stationnement sur le plateau Beaubourg

Alain Genel explique que les membres du Conseil de quartier ont restitué aux commerçants qui avaient répondu au questionnaire le résultat de l'enquête, soit physiquement soit par mail.

Corine Faugeron indique que le travail réalisé par les membres du Conseil de quartier a été transmis au service de la voirie afin que les préconisations du rapport d'enquête soient étudiées. Elle annonce que la Mairie du 4^{ème} prévoit, dans un second temps, une réunion de travail entre les services et les représentants du Conseil de quartier pour qu'un programme d'action puisse être défini collectivement.

Dans la perspective de la fusion 1234, Alain Genel évoque l'existence de questions à traiter à l'échelle de l'ensemble des aires piétonnes (Montorgueil, Les halles, Beaubourg..), notamment celle des accès.

Végétalisation du quartier : point des contacts avec les commerçants

Deux marches exploratoires ont permis de cibler des lieux propices à accueillir une jardinière, situés en pas de porte de commerçants du quartier. Les membres du Conseil de quartier ont approché les commerçants pour les inciter à demander des permis de végétaliser, les jardinières seraient financées par le budget du Conseil de quartier.

Alain Genel évoque la réactivité extrêmement forte de la part de la Mairie de Paris dès lors qu'une contrainte sur l'espace public est constatée : un dialogue s'installe dès la demande du permis de végétaliser. Pascal Loeb explique que l'obtention du permis se fait facilement et sans dialogue lorsqu'il n'y a pas de problème.

Pauline Gallen avait obtenu, il y a deux ou trois ans, un permis de végétaliser rue des Juges Consuls. L'établissement « le coworking » est favorable à s'occuper de trois jardinières. La question est de savoir si le permis est toujours valable.

Sophie Pons indique que les commerçants de la rue des Lombards (entre Saint-Martin et Sébastopol) qui étaient séduits par l'idée n'avancent pas dans leur demande de permis de végétaliser. Les membres du Conseil de quartier envisagent d'installer plusieurs jardinières sur la placette d'environ 30 m² située à l'angle de la rue des Lombards et de la rue Quincampoix et évoquent la nécessité de faire un plan à l'échelle pour connaître le nombre de jardinières possibles. Sophie Pons va demander le permis de végétaliser au nom du Conseil de quartier et Alain Genel va retourner rencontrer les cinq ou six commerçants qui pourraient demander un permis de végétaliser (Gemex, la crêperie, Carrefour city, le tatoueur...).

Ann-Caroline Prazan a informé Alain Genel que la pizzeria a demandé un permis de végétaliser et souhaite au minimum deux jardinières. Ann-Caroline Prazan a elle-même demandé un permis pour une jardinière devant son immeuble.

Alain Genel annonce que l'église Saint-Merri ne souhaite pas accueillir de jardinière mais que le magasin de location de vêtements Jean-Jacques Cérémonie a demandé un permis pour deux jardinières à l'angle sud-ouest de la rue Pernelle et de la rue Nicolas Flamel.

Nuit de la solidarité

Sophie Pons explique avoir participé à la 1^{ère} édition de la Nuit de la Solidarité le jeudi 15 février 2018. Il s'agit d'une opération de comptage des personnes sans-abri entre 22h et 1h du matin. Les bénévoles participant à l'opération étaient accompagnés d'Emmaüs et d'autres associations. Il fallait rapporter des informations sur ces personnes sans abri, telles que leur âge, leur sexe et leur situation par rapport au logement. 95 personnes sans abri ont été comptabilisées dans le 4^e arrondissement. Il a été constaté qu'il y avait moins de sans abri dans le quartier Beaubourg depuis l'installation de barrières vigipirate.

Sophie Pons rappelle que des places d'hébergement d'urgence pour femmes et enfants sont mises en place à l'Hôtel Dieu. Elle précise que lors de cette Nuit de la Solidarité, il y avait autant de femmes que d'homme sans abri dans le 4^e arrondissement. Elle précise que des psychologues étaient présents en Mairie du 4^e pour échanger avec les bénévoles qui ont participé à l'opération.

Elle rappelle qu'il est important d'appeler le 115 pour accompagner les personnes sans-abri.

Projet d'animation du Conseil de quartier Saint-Gervais

La Coordinatrice des conseils de quartier du 4^e exprime le souhait du Conseil de quartier Saint-Gervais d'ouvrir aux trois autres Conseils de quartier du 4^e l'organisation d'un événement intergénérationnel prévu le samedi 16 juin 2018. L'événement proposerait des ateliers pour enfants et adultes en début d'après-midi, une scène ouverte aux talents du quartier et deux concerts avec bal dans la soirée. De nombreux bénévoles sont nécessaires à la mise en place du projet, notamment pour faire passer les auditions de la scène ouverte. Les porteurs du projet sont à la recherche d'artistes musicaux pour les concerts.

Les membres du Conseil de quartier Saint-Merri souhaitent s'associer au projet et vont rechercher des volontaires.

Prochaines réunions 2018

Jeudi 5 avril, mardi 15 mai et mardi 12 juin, de 19h à 21h, **en salle calmon** de la Mairie du 4^e